Mise en ligne: 13 juin 2019.

Dernière modification: 24 mars 2024.

www.entreprises-coloniales.fr

### OMNIUM D'ENTREPRISES

S.A., 1911.

Une grosse affaire de travaux publics L'OMNIUM D'ENTREPRISES (L'Immeuble et la construction dans l'Est, 25 juin 1911)

L'Immeuble est heureux de signaler à ses lecteurs et de saluer en toute confiance une œuvre considérable en formation, œuvre des plus intéressantes pour l'avenir de l'industrie et de l'entreprise françaises, due en grande partie à l'initiative avisée de financiers et d'hommes compétents du pays lorrain : l'Omnium d'entreprises ou groupement pour travaux publics, société anonyme au capital de 25 millions. En dehors du domaine des sciences, des lettres et des arts, où le Français est inimitable, notre pays occupe encore un rang prépondérant dans la génération des capitaux, d'une part, et dans la conception et l'exécution des grands travaux publics, d'autre part.

Nous devons en effet aux qualités de notre race, c'est-à-dire l'ingéniosité et le labeur, un corps remarquable de grands entrepreneurs de travaux publics, qui, disons-le à leur louange, sont tous fils de leurs oeuvres.

Mais le génie et l'énergie d'un homme ont forcément des bornes. S'agit-il d'un travail d'une grande envergure, trop lourd pour les épaules d'un seul, l'entrepreneur isolé qui a décidé de se mettre sur les rangs doit chercher autour de lui les concours nécessaires, techniques et financiers ; or des pourparlers ne peuvent traîner en longueur, sans s'exposer à voir l'affaire enlevée par un concurrent plus diligent.

C'est précisément ce qu'ont voulu chercher à éviter les promoteurs de l'Omnium d'Entreprises. En groupant intimement ces deux éléments éminemment nationaux, capitaux et ingéniosité, banquiers d'une part, entrepreneurs et industriels d'autre part, ils auront sous la main un organe toujours prêt à entrer en action,, toujours « mobilisable », qui pourra se transporter rapidement sur. une affaire dès son apparition.

On voit d'ici tout le parti que l'on peut tirer d'une telle association.

En France, comme à l'étranger, le champ des travaux publics est infini. Dans les pays neufs, tout est à faire, et dans les pays vieux, tout, bien souvent, est à refaire.

S'il s'agit de la France, nous sommes en retard dans l'édilité et surtout dans l'hygiène, vivant comme des miséreux et sans nous douter que les capitaux judicieusement employés dans le pays sont des capitaux placés deux fois ; parce que, outre leur rendement, ils procurent du travail aux nationaux.

S'il s'agit de l'étranger, c'est non seulement des rentrées, sous forme de coupons encaissés, mais encore des fournitures et des commandes pour l'industrie nationale et une extension de notre influence économique et politique.

Donc, beaucoup à faire dans ce domaine de l'activité.

On le voit, cette initiative appelée à révolutionner la banque et l'entreprise, non seulement dans l'Est de la France, mais encore- dans les contrées voisines, est digne des suffrages des plus avisés et des plus exigeants capitalistes. Digne du suffrage des plus avisés, par son objet qui est fructueux et par son action qui est sans limite. Digne du suffrage des plus exigeants et des plus timorés, parce que, dans sa vocation à

l'étranger, l'entreprise aura.ses capitaux gérés par nos propres hommes et avec nos propres méthodes, qui procèdent de l'épargne bien plus que du gaspillage.

Toutefois, si cette affaire est intéressante pour tous les capitalistes, elle doit l'être doublement pour les industriels et les entrepreneurs de tous les corps de métiers.

Pour les industriels, en raison des commandes nouvelles qu'amèneront à leurs usines les travaux exécutés par l' « Omnium » dans les pays étrangers.

Pour les entrepreneurs régionaux, en raison de l'essor nouveau qu'apportera 1' « Omnium » dans l'exécution des grands travaux publics projetés en France.

Les noms des promoteurs de cette affaire sont les meilleurs arguments en faveur de l'entreprise. Ont signé l'appel au public :

MM.

Bauer, gérant de la Banque Périer et Cie, à Paris;

Ch. Marchal, gérant de la Banque Périer et Cie, à Paris ;

Charles Renauld, gérant de la Banque Renauld et Cie, à Nancy;

René Grosdidier, maître de forges à Commercy, membre du conseil de surveillance de la Banque Renauld et Cie ;

Buffet, président du Conseil d'administration de la Société Nancéienne, de Crédit industriel et de dépôts ;

Henri Michaut, ingénieur des ponts et chaussées, administrateur de la Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts ;

Victor Brueder <sup>1</sup>, entrepreneur de travaux publics, à Paris ;

C. Cavallier, maître de forges, vice-président des Aciéries de Miche ville ;

Chagnaud, entrepreneur de travaux publics ;

Dollfus, entrepreneur de travaux publics.

Avec de tels éléments, on ne saurait douter du succès.

Les éléments régionaux, qui y rentrent pour une large part, sont trop connus de nos lecteurs pour que nous rappelions ici leurs nombreux états de services.'

La Banque Périer et Cie, de Paris, jouit d'une notoriété qui donne la mesure de son intervention.

Quant aux entrepreneurs, nous indiquerons leurs principales oeuvres, puisqu'il s'agit de l'élément actif de l'Omnium.

Deux d'entre eux, MM. Chagnaud et Dollfus, font partie de l'entreprise du Loetschberg. M. Chagnaud s'est principalement occupé de la direction des travaux, et l'on sait avec quelle mæstria ceux-ci ont été menés, puisque le percement de ce tunnel détient le record, tant comme rapidité d'exécution que comme précision dans la rencontre des deux fronts d'avancement.

M. Chagnaud vient d'ailleurs d'entreprendre le percement d'un tunnel de 22 mètres d'ouverture pour le canal maritime de Marseille au Rhône, et il espère bien, dans l'exécution de ce travail, battre son propre record.

Il est de ceux que les difficultés n'effraient pas, puisque c'est lui qui a construit la gare du Métro sous la place de l'Opéra, à Paris, et la traversée sous la Seine de la ligne n° 4.

Ces magnifiques travaux ont valu à M. Chagnaud la croix de la Légion d'honneur, en même temps qu'il était proclamé lauréat de l'Institut.

M. Dollfuss est un spécialiste des travaux de ports (Gafsa, Bizerte, Montevideo). C'est aussi lui qui a construit le chemin de fer de Gafsa qui, à l'époque où il a été exécuté, constituait une entreprise des plus hardies.

Quant à M. Brueder, c'est un grand constructeur d'usines ; innombrables sont ses œuvres à l'étranger, notamment en Russie ; il est bien connu également dans notre région industrielle. Toutefois, il ne s'est pas borné à ce genre de travaux : les Magasins

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Victor Brueder (Éloyes, 1856-Paris, 1919). Voir encadré.

du canal maritime de Manchester, les réservoirs d'eau de la ville de Moscou et la concession de la distribution d'eau de la ville de Denain sont à son actif.

Nos lecteurs se rendront compte du but de la société par l'analyse des statuts, extrêmement intéressants, que l'on peut se procurer à la Banque Renauld et à la Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts.

L'Omnium d'entreprises a pour objet :

L'entreprise et l'exploitation de tous travaux et de services publics ou privés tels que : ports, canaux, chaussées, barrages, voies ferrées, carrières, adductions et distributions d'eau, entreprises d'éclairage, de chauffage et d'énergie par le gaz et l'électricité, toutes entreprises hydrauliques ou autres, terrassements et constructions de toute nature, tant en France, dans les colonies, pays de protectorat, qu'à l'étranger;

L'étude, l'obtention, la prise à bail, à fermage ou autrement, l'acquisition, l'exploitation de toutes concessions, de services ou travaux publics, les études, recherches et travaux nécessaires pour les préparer et en assurer l'exploitation ; L'apport, la cession, la mise en affermage totale; ou partielle, avec ou sans participation, de tous projets, plans, concessions, travaux achevés ou en cours, et, en général, de tous biens et droits appartenant à la Société;

L'extraction, la mise en oeuvre, la fabrication et le commerce de tous matériaux, explosifs et, en général, de toutes matières premières et fournitures utiles à l'objet social ou qui en dérivent ; L'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous brevets, licences, procédés, pouvant se rattacher aux diverses entreprises rentrant dans l'objet de la Société ;

La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises similaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, d'apport à des sociétés créées ou à constituer, de fusion ou autrement;

Le concours financier à toutes entreprises se rapportant à l'objet de la Société, sous toutes formes, notamment au moyen d'avances ou de crédits, à tous gouvernements, ou autres organismes administratifs, à toutes sociétés ou à tous particuliers;

La souscription, la prise ferme, l'émission, le placement de toutes émissions d'actions, obligations, annuités et autres titres de fonds publics ou privés; la participation dans tous consortiums ou syndicats financiers ou autres;

Et, en général, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, se rattachant à l'objet de la Société ainsi défini.

La durée de la Société a été fixée à 99 ans, longue durée qui s'explique puisqu'il s'agit de travaux à long terme.

Telle est l'économie de ce magnifique Omnium' d'Entreprises en formation à Nancy et à Paris, et qui mérite de retenir l'attention de tous nos lecteurs, de tous les industriels et de toutes les corporations de métiers. Nul doute que le capital nécessaire ne soit bientôt réuni et que cette oeuvre gigantesque ne contribue admirablement au progrès économique du pays lorrain, progrès si intimement lié à la prospérité du commerce et de l'industrie.

> CONSTITUTION (Cote de la Bourse et de la banque, 6 septembre 1911)

Omnium d'Entreprises, Groupement pour Travaux publics, Société au capital de 25 millions de francs divisé en 50.000 actions de 500 fr. Il est créé en outre 6.000 parts

bénéficiaires attribuées aux apporteurs. — Siège social à Paris, 59, rue de Provence. — Conseil : MM. H. Bauer, Ch. Marchal, E.-M.-H. Berveiller, Ch.-M.-J. Renauld, J. Buffet, A.-R. Grosdidier, V. Brueder, L.-J.-F. Chagnaud et C.-C. Cavallier. — Statuts déposés chez Me Houot et Aerts, notaires à Nancy, et extrait publié dans la *Gazette du Palais* du 5 septembre 1911.

septemble 1911.

## OMNIUM D'ENTREPRISES (Les Nouvelles, 1er mars 1913)

La Société Omnium d'Entreprises vient de prendre une participation importante dans les travaux du port de Savone, en Italie. C'est une affaire pour laquelle la commune de Savone a conclu un emprunt de 7 millions. D'autres affaires très intéressantes sont à l'étude.

\_\_\_\_\_

## La ligne Dardanelles-Smyrne (*Le Temps*, 1er février 1914)

Un iradé vient de paraître, homologuant la convention et le cahier des charges relatifs à la concession de la voie ferrée Dardanelles-Smyrne à la société anonyme Omnium d'entreprises, dont le siège est à Paris.

Voici quelques détails sur la convention intervenue entre le groupe français et le gouvernement ottoman.

Selon le tracé approuvé par le ministère des travaux publics, la nouvelle ligne partira' dû port des Dardanelles, passera par Aïvadjik ou près de cette ville, par Edremid, Burhanié, Aïvalik, Dikili, Ali-Agha, et aboutira à Smyrne dans le faubourg de Karchi-Yaka. plus connu sous le nom de Coridélio.

Un embranchement est prévu : il-partira d'Ismidt et aboutira à Kara-Bigha en passant par Bazar-Keuy. La société concessionnaire, sans que cette faculté puisse constituer un monopole et en respectant les intérêts des tiers, pourra construire des quais d'embarquement et de débarquement ainsi que des entrepôts de marchandises, depuis Dardanelles-Ville jusqu'à Burhanié et Edremid.

Au terme de la concession, les quais et toutes leurs dépendances feront retour au gouvernement sans indemnité. La société que devra constituer le concessionnaire sera.

Dès aujourd'hui, la correspondance entre le gouvernement et la société devra être faite en langue turque, et après un délai de dix ans, la comptabilité et toutes les écritures de la société devront être faites en. langue turque également.

Pendant dix ans également, la société aura la faculté d'engager des ingénieurs, contremaîtres et ouvriers étrangers pour les services strictement techniques et pour le mouvement. Passé ce délai, tout le personnel de la compagnie devra être de nationalité ottomane.

Le gouvernement payera quart de tarif pour tous les transports militaires. .

La durée de la concession est de quatre-vingts dix-neuf ans. Les recettes sont garanties-par le gouvernement. Les profits et pertes sont à la charge de la société. Un tiers de l'excédent des Recettes, reviendra à l'État.

La longueur de la voie sera de 450 à 500 kilomètres.

\_\_\_\_\_

## Boulevard Haussmann (Les Nouvelles, 16 juin 1914)

La Société de la percée du boulevard Haussmann, filiale de l'Omnium d'Entreprises, qui se charge de faire face immédiatement aux expropriations en cours que la Ville de Paris doit régler dans un délai de trois ans, projette d'émettre des bons remboursables dans le même délai que celui que s'est réservé la Ville et avec délégation de la créance. Ces bons du type 5 % et au nominal de 1.000 fr., seraient émis à 980 francs.

es bons du type 5 70 et t

Société immobilière du boulevard Haussmann\* (Roger MENNEVÉE, <u>La Banque Worms et Cie</u>. Histoire générale.

3e partie Filiales et participations Chapitre 3 De 1925 à 1940

(Les Documents de l'Agence indépendante d'informations internationales, novembre 1949)

Les conditions de l'adjudication et de la constitution de la société ne furent pas sans soulever des critiques et des suspicions extrêmement sévères, dont on trouvera l'exposé au moins partiel, dans la *Revue de la Bourse* des 2 et 9 juillet 1914 à l'occasion d'une émission de 21 millions de francs de bons 5% émis sous les auspices de la banque Bauer-Marchal, de l'Omnium d'entreprises et de la Banque Renauld (de Nancy), associée, avec différents maîtres de forges de l'Est à la banque Bauer-Marchal.

1917 (mars) : PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ DES PORTS MAROCAINS DE MEHEYDIA-KÉNITRA ET RABAT-SALÉ

\_\_\_\_\_

1917 (juin): CONSTITUTION DE L'OMNIUM DE TRANSPORTS AU MAROC

1921: IMPLANTATION DIRECTE AU MAROC

\_\_\_\_\_

1922 : IMPI ANTATION DIRECTE EN ALGÉRIE

\_\_\_\_\_

Omnium d'Entreprises (*Le Ciment*, juin 1922)

L'assemblée ordinaire s'est tenue 19, rue Blanche, à l'hôtel de la Société des ingénieurs civils.

Le bilan fait ressortir un solde créditeur de 1.140.000 fr. au compte profits et pertes. Il est distribué 13 fr. 50 brut par part de fondateur et 16 fr. par action.

Le rapport rappelle que, durant l'exercice 1921, la société a abandonné ses opérations maritimes en *time-charter* et ses exploitations de carrières pour reprendre les entreprises de travaux publics. Elle a établi au Maroc la construction d'un pont sur le Sebou et les travaux d'un secteur du Tanger-Fez ; elle compte commencer avant la fin de l'année les premiers travaux pour l'achèvement du percement du boulevard Haussmann.

\_\_\_\_\_

## Société auxiliaire de fournitures à l'entreprise (S. A. F. E.) (Le Ciment, décembre 1922)

Cotte société anonyme a son siège à Paris, 129. rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les premiers administrateurs sont : ...l'Omnium d'entreprises, rue de Provence, 59, représentée par MM. Alexandre [Edmond] Thomine <sup>2</sup>, administrateur-délégué, et Vincent Arnaud, avenue de Breteuil, 77 *bis.*..

ricerit Arriada, averide a

## Entreprise générale industrielle de l'Est et du Nord (Le Ciment, juin 1923)

L'assemblée ordinaire de cette société, au capital de 1 million 600.000 francs, tenue au siège, 77, avenue Parmentier, à Paris, sous la présidence de M. André Garnier, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1922, se soldant par un bénéfice net de 47.408 fr. 90, ce qui ramène les pertes antérieures à 249.100 fr. 26.

Le rapport du conseil signale que la société a continué, au cours de l'année 1922, les travaux de reconstruction des villages du département de la Somme. Le total des travaux exécutés au 31 décembre 1922 s'élève à 5 millions.

Pour lui permettre d'effectuer ces travaux avec une participation réduite de 250.000 francs dans le fonds de roulement, fixé à 900.000 francs, la société a réalisé une association en participation avec diverses personnes ou sociétés, dont les principales sont : la maison Houdry, l'Association financière pour le Commerce et l'Industrie, l'Industrielle foncière et l'Omnium d'Entreprises. Le fonds de roulement de 900.000 francs s'est trouvé rapidement insuffisant et une aide de trésorerie supplémentaire a dû être demandée aux sociétés participantes, notamment pour parer au ralentissement des paiements des coopératives.

\_\_\_\_\_

Omnium d'entreprises (La Journée industrielle, 20 juin 1923) (Le Ciment, juillet 1923)

La circulaire de la Société nancéienne annonce que l'assemblée ordinaire, tenue récemment, a été appelée à ratifier les comptes de l'exercice 1922. Le bénéfice net

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alexandre *Edmond* Thomine :(Rouen, 26 juin 1861-Villefranche d'Allier, 15 mars 1946) : ingénieur ECP., Supélec (1898-1899). Administrateur de la Compagnie française Babcock et Wilcox (1898) et directeur de son usine de chaudières de La Courneuve, administrateur de la Compagnie générale des agglomérés siliceux (1903) et des Anciens Établissements Brissonneau et Lotz(1908). Administrateur délégué de l'Omnium d'entreprises. Son représentant au conseil de l'Omnium de transports au Maroc (1917), de la Société auxiliaire de fournitures à l'entreprise (1922), des Ateliers, chantiers et scieries de l'Ourcq, des Ports marocains (1931) et de la Société générale franco-marocaine (1937).

ressort à 1 million 459 330 francs., permettant da distribution d'un dividende de 15 francs par action libérée des deux premiers quarts.

MM. Bauer et Chagnaud ont été réélus administrateurs pour une nouvelle période de six années.

En dehors des participations prises dans diverses entreprises, il convient de signaler que cette société est intéressée pour une part d'environ 25 %, dans le capital de la Société des ports marocains de Méhédya et Rabat-Salé.

Oui êtes-vous ? 1924 :

BAUER (H[enri ou Henry]), ingénieur en chef des Ponts et chaussées.

Président du conseil d'administration de l'Omnium d'entreprises.

Officier de la Légion d'honneur.

Marié à M<sup>||e</sup> [Antoinette] Holtz [fille de Philippe-Paul Holtz (1837-1911), inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'Etat, directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics, officier de la Légion d'honneur][D'où : Maurice, Jean (ép. Jacqueline Rageot) et Marcel.]

[Directeur des Chemins de fer d'Alsace-Lorraine, administrateur de la Cie générale pour la navigation du Rhin et de la Société française de transports et entrepôts frigorifiques (STEF).]

ANNONCES DE DIVIDENDES (Cote de la Bourse et de la bangue, 25 avril 1924)

Omnium d'Entreprises. — Le conseil proposera pour 1923 un dividende de 8 %, soit 20 fr. par action, contre 15 fr. l'an dernier.

Annuaire industriel. 1925

OMNIUM d'ENTREPRISES, 59, r. de Provence, Paris, 9e [siège Bq Bauer, Marchal & Cie]. T. Trud. 33-06. Soc. au cap. 55 millions de fr. Adm.: Prés.: H[enri] Bauer, r. de Provence, 59, à Paris; membres: H. Berveiller [Nancéienne CIC], 30, r. de Toul, Nancy; L[éon] Chagnaud\*, 18, rue de l'Arcade, Paris; A[lfred] Couroux [Bq Renauld, Nancy], 95, r. de Metz, Nancy; P[ierre] Desforges [pdt Nancéienne CIC], pl. St-Jean, Nancy; A. Galtier 3, 10, r. Caumartin, Paris; R[éné] Grosdidier [sénateur, président des Aciéries de Blanc-Misseron], 97, rue du Bac, Paris; C[harles] Marchal, 86, av. Malakoff, Paris; E. Thomine, 59, rue de Provence, Paris. Commissaires de comptes: L. Barrois, 44, av. du Château-Brunoy; A. Dieudonné, baron de Ravinel, Adoménil par Lunéville; L. Tripier, aux Croisettes, par Joncy (S.et-L.). Dir.: A. Nicolle.

Groupement pour travaux publics (13-3338).

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE (Cote de la Bourse et de la banque, 7 juillet 1925)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Auguste Galtier (1860-1943) : ingénieur civil, il avait décroché en 1899 l'adjudication des travaux du port de Bône en association avec Louis Jammy. Voir encadré.

Le versement du troisième quart, soit 125 fr., étant appelé le 31 juillet, sur les actions Omnium d'Entreprises (Groupement pour travaux public»), lesdites actions se négocieront en titres libérés de 375 fr., dès le 8 juillet.

\_\_\_\_\_

LÉGION D'HONNEUR Ministère des travaux publics (Le Journal des débats, 3 août 1925) (Le Temps, 3 août 1925)

Officiers Marchal, administrateur de l'Omnium d'entreprises

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE (Cote de la Bourse et de la banque, 4 février 1927)

À partir du 5 février, les actions Omnium d'Entreprises (Groupement pour Travaux publics) se négocieront en titres libérés et au porteur.

(Journal des débats, 13 juin 1927)

L'Omnium d'Entreprises s'inscrit à 415 fr. ; son assemblée ordinaire se tiendra le 16 juin ; il ne sera pas réparti de dividende, les bénéfices devant être affectés à des provisions et, pour le surplus, reportés à nouveau.

\_\_\_\_\_

(Le Ciment, novembre 1928)

L'Omnium d'Entreprises reste sans négociations à 370, cours ancien. Les porteurs de part sont convoqués en Assemblée générale pour le 26 novembre, en vue de modifier les droits de leurs titres.

« PARLEMENTAIRES ET FINANCIERS » (Documents politiques, avril 1930)

MICHEL, Louis [1871-1936]

Sénateur de Meurthe-et-Moselle [1820-1936] Adresse : 58, rue de Vaugirard, à Paris (VIe).

Président du conseil d'administration : Constructions électriques de Nancy, Banque Renauld.

Membre de la Chambre de commerce de Nancy.

Administrateur : Crédit français (dissout), Banque du Rhin (dissoute), Banque privée (nommé à l'assemblée du 12 mai 1923. Société dissoute en janvier 1932), Tanneries de France [à l'origine de la chute de la Banque Renauld], Banque Renauld, Usines de chaux hydraulique de Xeuilly, Forges et aciéries de Commercy, Journal « L'Est Républicain »,

Hauts Fourneaux de la Chiers, Omnium d'entreprises [agences à Alger et Rabat (AEC 1951)], Banque d'Alsace et de Lorraine (à la suite de l'absorption de la Banque du Rhin, assemblée du 17 décembre 1928, démissionnaire en octobre 1930), Union financière luxembourgeoise (1929).

\_\_\_\_\_

#### GARS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS VOUS MANIFESTEREZ LE PREMIER AOÛT

POUR VOS REVENDICATIONS CONTRE LA GUERRE QUI SE PRÉPARE (L'Humanité, 18 juillet 1931)

La chefferie du Génie de Boulogne-sur-Mer a mis en, adjudication :

.....

19 millions de francs avec rabais de 11,60 %

Le 25 juin, toujours par la même chefferie, était adjugée à la Société Omnium d'Entreprises, 56, rue de Provence, à Paris. la construction d'ouvrages de fortifications dans la région d'Eblange, Bovenberg, Langep et cote 202. pour 16 millions de francs

LES ASSEMBLÉES

Omnium d'Entreprises. — Bénéfices de 1931 : 3.360.379 fr. contre 1.396.989 fr. Dividende voté : 25 fr. par action.

(Cote de la Bourse et de la banque, 27 mai 1932)

Omnium d'entreprises (Groupement pour travaux publics) (Le Petit Marseillais, 1er janvier 1934)

Émission au pair de 5.000 actions de 300 fr. ; délivrance des 4.000 actions de 300 fr. entièrement libérées, représentant l'incorporation au capital d'une somme de 1.200.000 fr., réservée par l'assemblée du 7 juillet 1933, comme affectée au paiement du dividende de 1932. Le capital sera ainsi porté à 17.400.000 fr., les actions nouvelles portant jouissance du 1er janvier r 1933.

Échanges de titres (Cote de la Bourse et de la banque, 17 mai 1934)

Omnium d'entreprises. — Échange de 4.000 actions de 300 francs au prorata de coupons de l'exercice 1932, 59, rue de Provence.

Les adjudications du port d'Abidjan

#### (Les Annales coloniales, 13 novembre 1935)

	Sont	admis	par	décre <sup>-</sup>	t à	prendre	part à	ı l'ad	djudicatior	n res	treinte	pour	la co	onstru	ction
dυ	port	d'Abi	idjan <sup>.</sup>	-Vridi	les	entrepr	eneurs	ou	groupem	ents	d'entre	epren	eurs	ci-de:	ssous
dé	signé	·S :													

9. Omnium d'entreprises, représenté par son directeur M. [Fulcrand] Laurès, 59, rue de Provence, à Paris.

.....

(*L'Œuvre*, 7 août 1936)

Omnium d'entreprises. — L'exercice 1935 s'est soldé par un bénéfice net de 1.565.095 francs contre 1.410.285 francs en 1934. Ce bénéfice formant avec les reports des exercices 1933 et 1934 un total disponible de 5.657.213 francs, il a été décidé d'effectuer les répartitions correspondantes de ces trois années à raison de 8 % pour chacune.

\_\_\_\_\_

#### Informations et communiqués OMNIUM D'ENTREPRISES. (Le Journal des débats, 15 octobre 1936)

L'assemblée tenue le 12 octobre a approuvé la réduction du capital social de 16.800.000 fr. à 10.800.000 francs par rachat d'actions décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin.

Une assemblée des porteurs de parts bénéficiaires tenue ensuite a ratifié la décision ci-dessus.

\_\_\_\_\_

# VERS L'ADJUDICATION DES TRAVAUX DU PORT DE DJIBOUTI (Les Annales coloniales, 26 mars 1937)

Article premier. — Sont admises à participer à l'adjudication des travaux d'aménagement du port de Djibouti, les entreprises dont les noms suivent :

6° Omnium d'entreprises, 59, rue de Provence à Paris;

Annuaire industriel, 1938

OMNIUM d'ENTREPRISES, 59. r. de Provence, Paris, 9e. T. Trud. 33-06. Soc. au cap. 15 millions de fr. Adm.: Prés.: H[enri] Bauer. Membres: MM. L. Ariès, H[enri] Berveiller, [Léon] Chagnaud [† 1930!], J. Cordier, A. Galtier, C[harles] Marchal, L[ouis] Michel [sénateur, † 1936!], E. Thomine. Dir.: A. Nicolle.

Groupement pour travaux publics (13-3338).

' '

## Omnium d'entreprises (Le Temps, 18 mars 1942)

Les comptes présentés à la dernière assemblée font état, pour l'exercice 1940, d'un produit brut de 3 millions 024.623 francs contre 2.120.540 francs pour 1939. Déduction faite de toutes charges et d'une affectation de 1.670.000 francs (contre 600.000) aux provisions, lé bénéfice net ressort à 372.486 francs contre 391.771. Il forme avec le reliquat antérieur un solde disponible de 2.572.860 francs (contre 2.200.373), qui sera reporté à nouveau.

\_\_\_\_\_

AEC 1951/836 — Omnium d'entreprises (O.E.), 59, rue de Provence, PARIS (9e).

Capital. — Société anon., fondée le 7 août 1911, 46.575.000 fr. en 46.575 actions de 1.000 fr. libérées.

Objet. — Toutes entreprises de travaux publics, travaux marit.

Succursales à Rabat (Maroc) et à Alger, 43, rue Denfert-Rochereau.

Conseil. — MM. J[ean] Bauer [fils d'Henri Bauer, ing. des TP, et d'Henriette Holtz], présid.; A[lfred] Marchal, F[ulcrand] Laurès. — Direct. gén. : H. Ravizé.

\_\_\_\_

## Omnium d'entreprises [Desfossés 1956/1627]

S.A., 1911.

Siège : Paris, 59, rue de Provence [= Bauer-Marchal & Cie, Fr.-brésilienne de particip., Synd. minier de Madagascar...]

Bauer (Jean)(1905-1957)[polytechnicien, fils d'Henry Bauer, banquier, et d'Hélène Albertine Coquere. Marié à Jacqueline Rageot. . Père de Jean-Frs Bauer, marié à la fille cadette du sénateur Étienne Dailly], 346 (Ch. fer Limagne), 1627 (pdg Omnium d'entrep.), 1995 (Un. sucr. de l'Aisne).

Laurès (Fulcrand)[1879-1967. Polytechnicien. Anc.chef de bataillon du Génie], 1627 (Omnium d'entreprises).

S.A. de Saint-Roch [en remplacement d'Alf. Marchal, encore adm. d'après AEC 1951]

Ravizé (H.), 1627 (dir. Omnium d'entrep.).

#### **COMMISSAIRES AUX COMPTES:**

Claveau (L.), 176 (comm. cptes Franco-brésilienne de particip.), 1627 (comm. cptes Omnium d'entreprises), 2162 (comm. cptes Innovation).

Le Blan (Charles), 1627 (comm. cptes suppl. Omnium d'entreprises).

SIÈGE SOCIAL: Paris, 59, rue de Provence. Tél.: TRI. 07-80.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en 1911, pour 99 ans.

OBJET : Etude et exécution de toutes entreprises et de tous travaux de quelque nature qu'ils soient, en France dans l'Union Française et tous autres pays.

CAPITAL SOCIAL: 145.350.000 fr., divisé en 29.070 actions de 5.000 fr. À l'origine, 25 millions, divisé en 50.000 actions de 500 fr. Ramené en 1929 à 15 millions par la réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 à 300 fr. Porté en 1934 à 16.800.000 fr. par la création de 4.000 actions de 200 fr. provenant de l'incorporation au capital d'une somme de 1.200.000 fr. réservée sur le dividende 1932 et l'émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 300 fr. réservée aux anciens actionnaires tenus d'affecter le montant du dividende de l'exercice 1931 à la libération. Réduit en octobre 1936 à 10.800.000 fr. par le rachat de 20.000 actions. Porté en 1950 à 37.260.000 fr. par élévation du nominal de 300 à 1.000 fr. et création de 1.260 actions attribuées aux 6.000 parts de fondateur. puis porté à 46.575.000 fr. par l'émission au pair de 9.315 actions de 1.000 fr.. jouissance 1er janvier 1950. Titres regroupés. Augmenté en octobre 1952 de 1.875.000 fr. par création de 750 actions de 2.500 fr. attribuées en échange des 6.000 parts bénéficiaires. Porté en décembre 1952 à 96.900.000 fr. par

élévation du nominal à 5.000 fr. Porté fin 1954 à 129.200.000 fr. par création de 6.460 actions do 5.000 fr. réparties gratuitement (1 pour 3). Porté en 1955 AL 145.350.000 francs par création de 3.230 actions de 5.000 fr. réparties gratuitement (1 pour 8).

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au conseil et le solde aux actions. Sauf prélèvements facultatifs pour réserves ou reports.

LIQUIDATION: Répartition aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS: Union financière et industrielle privée.

COTATION: Nancy, actions. - Notice SEF: TC151.

COUPONS NETS AU PQRTEUR : n° 1 (20 novembre 1951), 61 fr. par action regroupée ; 2 (8 décembre 1952), 61 fr. ; 3 (15 décembre 1953). 164 fr. ; 4 (15 décembre 1954), 205 fr. ; 5 : droit d'attribution (1 pour 3) ; 6 : droit d'attribution (1 pour 8) ; 7 (......), 205 fr.

	Amort.	Provis.	Bénéf.net	Rés.	Divid.+tant.	Divid.net par act.
	(En 1.000 fr.)					
1951	80	12.000	31.752	30.309	1.442	61
1952	184	15.000	31.416	8.660	3.876	164
1953	290	19.000	37.029	32.184	4.845	205
1954	140	10.040	40.178	33.718	6.460	205

#### BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1951	1952	1953	1954
ACTIF				
Immobilisations (nettes)	46	466	176	466
Autres valeurs immobilisées	880	80	80	
Réalisable				
Débiteurs	24.662	14.758	8.418	11.915
Titres de placement	8.975	8.564	6.245	7.124
Disponible	564	3.484	2.075	2.589
Comptes de régularisation	216.826	131.144	178.650	210.764
	<u>251.952</u>	<u>158.486</u>	<u>190.644</u>	232.933
PASSIF				
Capital	46.575	96.900	96.900	129.200
Réserves	31.928	11.913	39.451	39.338
Fonds de renouvellement et provisions	_	_	2.000	12.000
Dette à court terme	18.350	14.083	11.789	9.629
Comptes de régularisation	123.347	4.174	3.522	2.593
Bénéfices	31.752	31.416	37.629	40.178
	<u>251.952</u>	<u>158.486</u>	<u>190.644</u>	<u>232.933</u>

Omnium	d'entreprises e	et de placemen	its > THEG.

WW 79 : Defontaines (Charles) : Omnium d'entreprises (1955-1965), puis Bouygues.